

Article 31 du Règlement

face au non-droit de recevoir l'assurance-chômage parce qu'une *bracket* d'impôt dépasse tant.

Il y a des solutions et je vais vous en donner, c'est très simple. On veut réformer, je suis d'accord; on veut couper, je suis d'accord aussi. Qu'on laisse les plus démunis tranquilles, une fois pour toutes. Qu'on s'attaque aux multinationales qui font des millions de dollars en chiffres d'affaires et ne payent pas un cent d'impôt.

C'est assez pour moi. Je ne suis plus capable de marcher dans ce système. Je dois vous dire une chose, monsieur le Président. Vous avez vu des jeunes ici venir manifester sur la colline parlementaire. Je demande aux syndicats, aux travailleurs, de se lever, de venir à Ottawa, de venir manifester leur mécontentement. Une chose inadmissible comme celle-là, je peux vous dire que je serai avec tous ces groupes, ces plus démunis, sur la colline parlementaire, moi aussi.

Le Président: Je crois qu'il y a encore cinq minutes pour les commentaires et les questions. Nous continuerons après la période des questions.

Comme il est 14 heures, conformément à l'article 30(5) du Règlement, la Chambre procédera maintenant aux déclarations de députés, conformément à l'article 31 du Règlement.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LES AÎNÉS

M. Ted McWhinney (Vancouver Quadra, Lib.): Monsieur le Président, les aînés canadiens souhaitent fortement demeurer autonomes et rester chez eux aussi longtemps que possible.

L'adaptation des domiciles et l'amélioration de la sécurité des produits de consommation peuvent jouer un grand rôle à cet égard. En sensibilisant davantage les aînés eux-mêmes, ainsi que les professionnels de la santé et les responsables des services de logement et de soutien, aux ressources, aux services et aux informations qui existent dans le domaine de l'adaptation domiciliaire et de la sécurité à la maison, on favoriserait l'autonomie des aînés et on augmenterait la sécurité et le confort de leur domicile.

Santé Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement et l'Association canadienne des ergothérapeutes appuient la campagne de 1994 pour la semaine de la sécurité des aînés, qui a lieu du 12 au 18 novembre sous l'égide du Conseil canadien de la sécurité. Ensemble, nous pouvons faire quelque chose pour améliorer la sécurité et le logement de ce segment important de la population canadienne.

[Français]

LES COMMUNAUTÉS CULTURELLES

M. Maurice Godin (Châteauguay, BQ): Monsieur le Président, cette semaine, le Québec souligne l'importance de l'apport à notre société des membres des communautés culturelles.

Au moment où le Québec s'apprête à se choisir un pays, la semaine interculturelle ne se veut donc pas un autre forum d'échanges, mais un lieu de concertation et de promotion active de l'adhésion à une culture commune dans le respect des différences.

Depuis lundi, le mouvement syndical, le monde de l'enseignement et les municipalités, entre autres, organisent de nombreuses activités qui démontrent l'ouverture du Québec à ses citoyens originaires d'autres pays et d'autres cultures. C'est le cas notamment de l'Association des droits des minorités du grand Châteauguay, dont le colloque nommé *Contact 1994*, sera une occasion de célébrer ce nécessaire rapprochement interculturel.

Les communautés culturelles sont importantes pour le Québec et le Bloc québécois en est solidaire.

* * *

[Traduction]

LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU

M. Lee Morrison (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia, Réf.): Monsieur le Président, notre système juridique repose sur le régime britannique de la common law.

Il est inquiétant de savoir que notre ministre de la Justice, le principal avocat du Canada, se préoccupe si peu de la common law que, le 4 mai, il a déclaré à la Chambre que la possession d'armes personnelles n'était pas un droit, mais un privilège accordé par l'État.

Il devrait relire son *Blackstone*. Le plus éminent de tous les juristes britanniques a précisé dans ses commentaires que, sans le droit connexe de posséder des armes, les droits absolus à la vie, à la sécurité de la personne, à la liberté et à la propriété n'étaient qu'une illusion.

On réglemente déjà bien assez les armes à feu au Canada. Voulons-nous vraiment continuer à glisser peu à peu vers le modèle mexicain où seuls les criminels et les agents de l'État peuvent posséder des armes à feu?

* * *

LE CANADA ATLANTIQUE

M. Paul Zed (Fundy—Royal, Lib.): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui pour dire que cela suffit. J'en ai assez d'entendre les commentaires déplaisants des réformistes concernant la région de l'Atlantique. Non seulement ils attaquent cette région, mais ils utilisent des demi-vérités et dénaturent les faits